

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Hebammenverband
<b>Band:</b>	102 (2004)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Bien Naître, c'est naître autrement
<b>Autor:</b>	Opériol, Valérie / Bossi, Gaëlle / Steiner, Lucie / Vuillemin-Raval, Isabelle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-950133">https://doi.org/10.5169/seals-950133</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Entre l'hôpital et la maison, une variante genevoise

# Bien Naître, c'est naître autrement

**L'association genevoise *Bien Naître* est née d'un constat et d'une volonté: permettre aux femmes enceintes de bénéficier d'un suivi global, de la grossesse au post-partum, par une sage-femme indépendante mais agréée par la maternité pour que celle-ci puisse suivre l'accouchement de ses patientes dans les salles du service d'obstétrique.**

**Valérie Opériol, Lucie Steiner, Gaëlle Bossi, Isabelle Vuillemin-Raval**

**L'HISTOIRE** de *Bien Naître* commence en 1998. A cette époque, à Genève, en dehors de l'accouchement à domicile, et sans assurance complémentaire, les femmes ne pouvaient accoucher qu'à la maternité de l'Hôpital cantonal, avec une sage-femme dont elles faisaient connaissance au dernier moment. Déplorant cet état de fait et ne tenant pas non plus à vivre un accouchement à domicile, quelques jeunes couples décident alors de se battre pour obtenir la mise sur pied de cette nouvelle prestation.

## Succès immédiat

Après une première demande refusée par la maternité, ces couples décident de créer une association de parents pour mieux faire entendre leur voix. L'association *Bien Naître* est donc fondée en décembre 1998, et après plusieurs échanges de courriers, une manifestation, des articles dans la presse et, finalement, un entretien avec les instances dirigeantes de la maternité, le projet finit par aboutir. La maternité engage deux sages-femmes en 1999. En 2001 déjà, 60 patientes accouchent avec *Bien Naître*; peu à peu, les demandes de suivi se multiplient et l'équipe s'agrandit

jusqu'à compter cinq personnes en 2003. Malgré tout, il n'a jamais été possible de répondre à toutes les demandes. En 2003 par exemple, 75 femmes bénéficient de la prestation mais 40 demandes doivent être refusées.

L'association de parents *Bien Naître* n'intervient pas dans l'activité des sages-femmes agréées mais entend faire connaître et défendre la prestation, qui reste fragile. En effet, le dialogue avec la maternité est parfois difficile et certaines demandes adressées à l'hôpital en vue du recrutement de nouvelles sages-femmes ont été rejetées. L'association aimerait aussi pouvoir être consultée sur l'aménagement des salles d'accouchement à la maternité. De façon générale, elle souhaiterait que le type de suivi global concrétisé par *Bien Naître* soit aussi visé à terme par la maternité, avec une réorganisation permettant aux femmes de rencontrer moins d'intervenants tant pendant le suivi de leur grossesse que pendant le post-partum.

## Fonctionnement

Le fonctionnement de *Bien Naître* est simple: le couple adresse sa demande à l'équipe par l'intermédiaire de l'Arcade des sages-femmes, à Genève. L'équipe se répartit les couples selon les disponibilités et, dans la mesure du possible, en tenant compte des vœux des parents. Les consultations de grossesse ont lieu à

l'Arcade des sages-femmes. Pour l'accouchement, le début du travail se fait le plus souvent au domicile de la famille, où la sage-femme se déplace. Une fois les choses bien avancées, chacun se rend par ses propres moyens à la maternité, qui a été avertie par téléphone et tient une salle à disposition. La sage-femme y opère seule, avec l'aide d'une sage-femme de la maternité pour l'expulsion, et, bien entendu, de l'assistance d'un pédiatre et de tous les autres intervenants nécessaires le cas échéant (gynécologues, anesthésistes...). Dès que possible après la naissance, la famille rentre chez elle, à moins d'un problème médical. Les jours qui suivent, la sage-femme de référence effectue les visites post-partum au domicile des parents.

## Système de garde

Il convient de souligner qu'à partir de 2003, le système a été un peu modifié afin de diminuer la surcharge de travail des sages-femmes, due avant tout aux longues périodes de garde: les accouchements n'ont plus été assurés systématiquement par la sage-femme de référence. Les couples ont semble-t-il bien accepté le changement de formule, certainement parce que les sages-femmes partagent toutes la même approche de la naissance mais aussi parce qu'ils ont l'occasion de rencontrer chacune d'entre elles lors d'une séance de préparation organisée à cet effet. De plus, si elle le souhaite, la sage-femme de référence peut être avertie de l'accouchement de ses patientes et décider sur le moment de suivre un accouchement alors qu'elle n'est pas de garde, situation qui a été assez fréquente en 2003. Le bilan 2004 montrera si la prise en charge de l'accouchement par la sage-femme de garde se généralise.

## Quelle philosophie?

L'accompagnement global, tel qu'il a été mis en place à Genève, vise idéalement à améliorer le vécu de la grossesse et de la naissance, à mieux respecter l'intimité et les choix de la femme et du couple, à favoriser l'autonomie des parents lors de la naissance, à respecter la physiologie de l'accouchement et, enfin, à permettre un accueil du bébé dans des conditions optimales.

Il convient peut-être de souligner, pour commencer, que les parents qui



**Valérie Opériol** est enseignante, membre fondatrice de l'association *Bien Naître*, mère de trois enfants.



**Lucie Steiner** est archéologue, membre fondatrice de l'association, mère de deux enfants dont une fille née en 1998 et un garçon né en 2002 avec une sage-femme de *Bien Naître*.



**Gaëlle Bossi** est traductrice, membre du comité et mère d'un enfant né dans le cadre de *Bien Naître* en 2001.



**Isabelle Vuillemin-Raval** est documentaliste, membre du comité et mère d'un enfant né dans le cadre de *Bien Naître*.



Une prise en charge assurée entièrement par une sage-femme pour une naissance en milieu hospitalier, voilà ce que propose l'association *Bien Naître* à Genève.

Photo: Isabelle Meister

recherchent cet idéal ne souhaitent pas pour autant vivre un accouchement à domicile. D'abord parce qu'ils estiment être plus en sécurité à la maternité, mais aussi parce qu'ils n'écartent pas toujours d'embûche la possibilité d'interventions médicales impossibles à la maison, telles que la périnatalogie. Il arrive souvent aussi que les couples préfèrent vivre la naissance dans un lieu neutre, loin du cadre quotidien, du voisinage, mais aussi des aînés éventuels.

### Relation de confiance

Dans le suivi *Bien Naître*, les couples retrouvent cependant certains éléments de l'accouchement à domicile. Tout d'abord, ils sont en mesure d'établir sur le long terme une relation de confiance avec la sage-femme. En effet, les consultations de grossesse sont longues et propices à la discussion. La communication avec la sage-femme est facile: pas d'intermédiaire, pas de secrétariat, pas d'assistante chargée de certains gestes (prise de sang, tension). En outre, les consultations se font à l'Arcade des sages-femmes, dans un cadre simple et peu médicalisé, avec partout des mères et des bébés. La confiance ainsi établie aide les couples à exprimer leurs craintes, leurs espoirs et leurs attentes et les encourage, si ce n'est pas déjà fait, à se sentir acteurs lors de la naissance et à ne pas déléguer globalement cette aventure aux «spécialistes», c'est-à-dire au corps médical, comme c'est souvent le cas lors d'accompagnements plus classiques.

Les parents de l'Association *Bien Naître* sont convaincus que cette confiance favorise aussi un accouchement physiologique. Rassurées, les femmes ne doutent pas de leur compétence à accoucher et de la compétence des sages-

femmes à les aider. En outre, tout en respectant les mêmes protocoles que leurs collègues de la maternité, les sages-femmes agréées connaissent et proposent tout au long de l'accouchement des moyens simples pour améliorer le confort des femmes et les aider à supporter la douleur (bains, massages, promenades, etc.). Cette approche physiologique contribue sans doute aussi à limiter la médicalisation de l'accouchement.

Le suivi global crée de bonnes conditions pour un accueil serein du bébé, en premier lieu lors de la naissance, parce que l'intimité est préservée (moins d'intervenants pendant l'accouchement, pas de va-et-vient dans la salle, etc.). Les conditions sont aussi meilleures pendant le post-partum, puisque la mère n'est pas soumise à des conseils contradictoires, pour l'allaitement en particulier, ce qui l'aide à trouver sa voie petit à petit. La multiplicité des intervenants lors du post-partum est en effet un sujet de plainte récurrent des femmes qui séjournent à la maternité de Genève.

### Collaboration indispensable

Il semble que les sages-femmes agréées ont de bonnes relations avec leurs collègues de la maternité, où elles ont travaillé, souvent pendant de longues années, avant de rejoindre l'équipe. Il semble aussi que la pratique de *Bien Naître* est respectée, de même que la relation particulière de la sage-femme avec sa patiente, et que la façon de travailler des sages-femmes agréées donne le ton. Dans les faits, même lorsque la sage-femme se fait assister par une collègue de la maternité, pour l'expulsion en particulier, celle-ci reste discrète; il en va de même des pédiatres.

### Relation avec la patiente

Les sages-femmes agréées soulignent toutes le caractère très gratifiant de leur activité: elles établissent des relations très riches avec leurs patientes, qui sont dans leur grande majorité extrêmement satisfaites de leur expérience. La façon de travailler au sein de *Bien Naître* est pour beaucoup un idéal devenu réalité.

En outre, même si elles travaillent de façon tout à fait autonome, les sages-femmes savent qu'elles peuvent compter sur une équipe soudée, dont les membres se rencontrent très fréquemment et échangent un maximum d'informations. Le fonctionnement en équipe permet de mieux supporter des responsabilités importantes et apporte un soutien moral nécessaire.

### Compromis nécessaire

Les gardes sont l'un des principaux problèmes cités par les sages-femmes agréées. La charge est très lourde en effet, et, dans le cas de *Bien Naître*, il semble que le système n'a survécu que parce qu'il a été décidé que l'accouchement ne serait plus assuré systématiquement par la sage-femme de référence. La conciliation entre travail et vie privée n'est donc pas évidente pour les sages-femmes agréées, qui vivent souvent leur engagement au sein de *Bien Naître* comme une étape de leur carrière, certes très enrichissante et marquante, mais nécessairement limitée dans le temps.

Ce qui est certain, c'est que la demande est de loin supérieure à l'offre. Le projet pourrait se développer, avec des équipes plus nombreuses, travaillant par secteur géographique par exemple. Il y a donc toujours des places libres pour les sages-femmes intéressées.